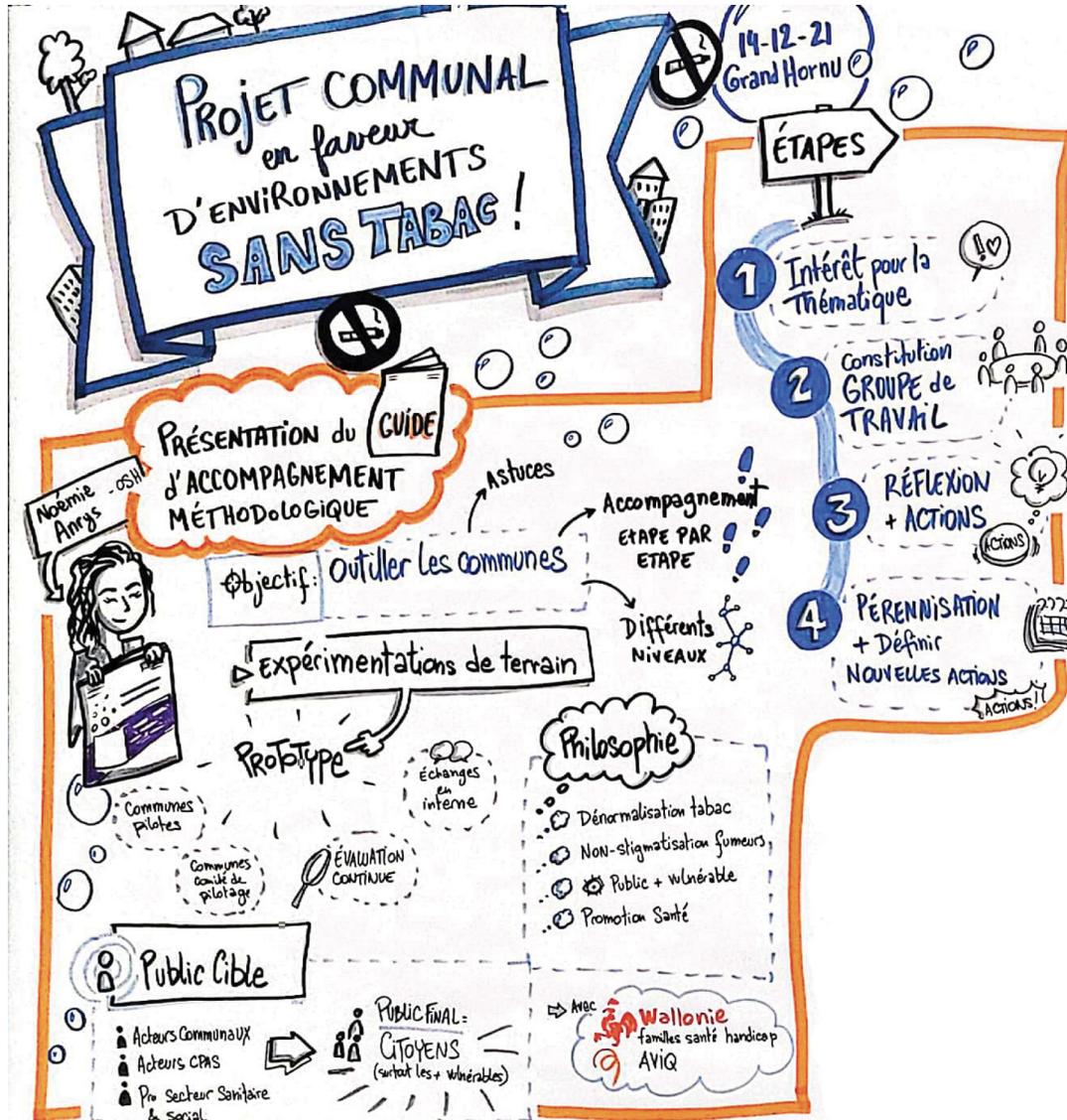


Retour sur la journée du 14 décembre 2021

"Projet communal en faveur d'environnements sans tabac ! Pour ou contre la cigarette électronique ?"



Présentation du guide d'accompagnement méthodologique

Noémie Anrys - Observatoire de la Santé du Hainaut

Le guide d'accompagnement méthodologique s'inscrit dans le cadre du projet "Promotion d'environnements sans tabac pour les populations vulnérables en Hainaut" (projet financé par l'AVIQ).

Il a pour objectif de soutenir les communes dans la mise en place d'un projet en faveur d'environnements sans tabac. Le guide d'accompagnement méthodologique présente une démarche par étapes sur laquelle les utilisateurs peuvent s'appuyer. Il est destiné aux acteurs communaux, aux acteurs des CPAS et aux professionnels de terrain. Les recommandations proposées reposent sur une expérimentation dans des communes pilotes. Une évaluation du support a permis d'apporter les derniers ajustements.

Le guide s'inscrit dans une approche globale de promotion de la santé et vise à dénormaliser le tabagisme avec une attention particulière portée sur les populations vulnérables.

Le guide d'accompagnement méthodologique s'utilise en complément de la grille d'auto-évaluation qui a été finalisée fin 2020. Retrouvez plus d'informations sur notre site internet : https://observatoiresante.hainaut.be/wp-content/uploads/2021/03/Gril_Autoeval_Mesures_Tabac_communes-1.pdf

PROJET GESTION du TABAGISME à FRASNES-LEZ-ANVAING



Gilles Fontaine
PLAN DE COHÉSION SOCIALE

⚠ PAS de STIGMATISATION
des FUMEURS!

AU PROGRAMME:

- 📄 Sensibilisation via
toute-boîte communale
- 🌿 AXE NATURE
- ⚖️ AXE LEGISLATIF
- 📄 FLYERS, CHECKLISTS...
- 🌐 À TOUS LES NIVEAUX
(→ événements, ASBL)
- 👛 CENDRIERS
PORTABLES
GRATITS
- 🚫 ENTRÉES SANS
TABAC
- 📍 ZONES SANS
TABAC

📄 Sensibilisation
à tous les niveaux

🕒 CA PREND DU
TEMPS

🗉 Aussi
ADMINISTRATIONS!

🧩 impliquer
PARTENAIRES &
POLITIQUE

ET EN 2022 ...

- ➡ Continuer Actions
- 📍 Espaces sans tabac
- 📄 Supports visuels
↳ Soutien aux partenaires
- 📄 Signature Charte
"génération sans
tabac"

📄 UTILE !!!

le doc de synthèse

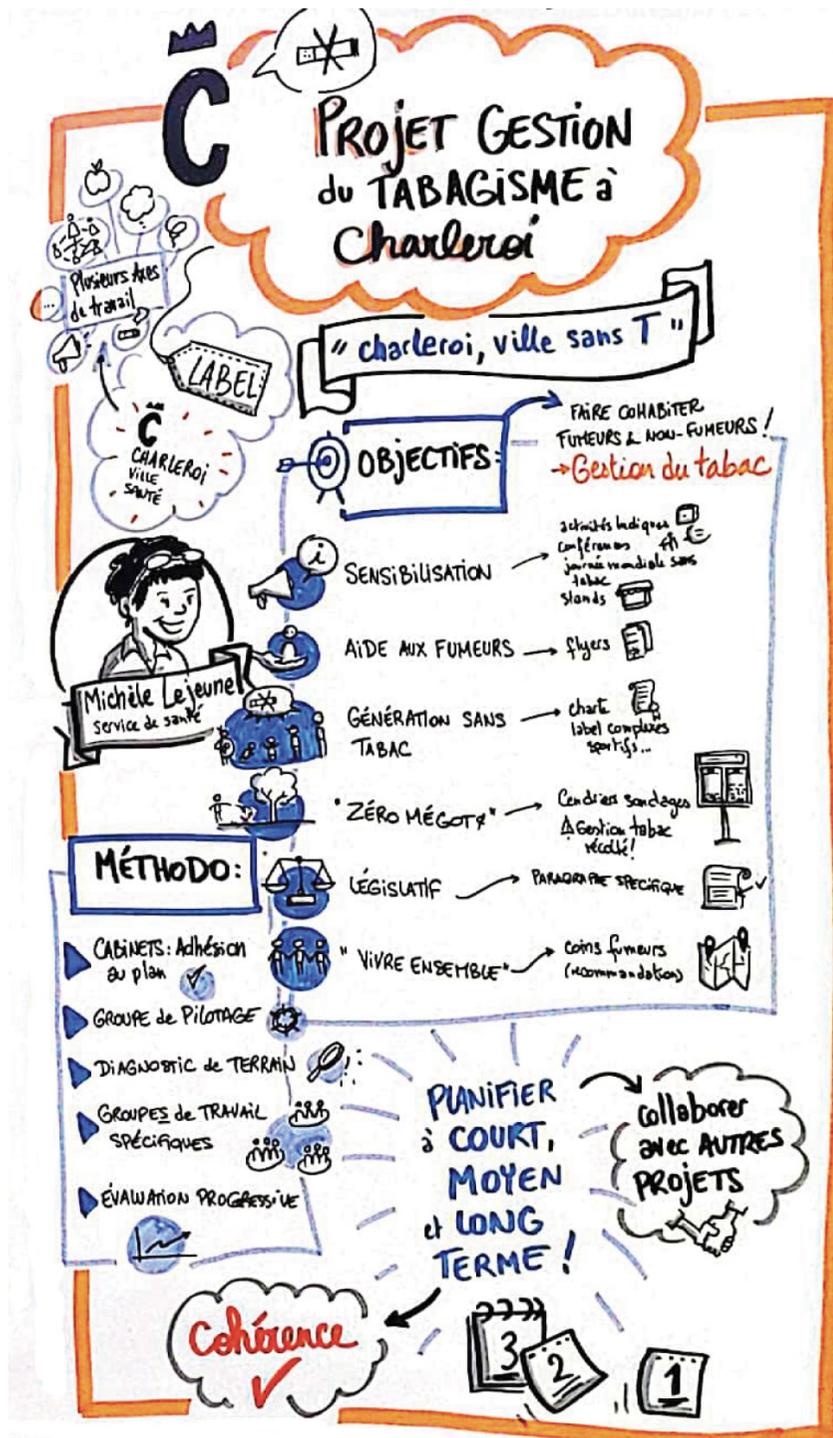
Projet de gestion du tabagisme mené dans la commune de Frasnes-lez-Anvaing

Gilles Fontaine - Coordinateur du Plan de Cohésion Sociale

Suite à des échanges engagés fin 2018 avec le Bourgmestre faisant fonction, la commune de Frasnes-lez-Anvaing a confirmé son souhait de mener un projet en faveur d'environnements sans tabac.

Le projet a été intégré dans l'axe assuétudes du Plan de Cohésion Sociale 2020-2025. Un groupe de réflexion, composé de professionnels de terrain, a été constitué pour réaliser un état des lieux sur base de la grille d'auto-évaluation.

En 2021, des actions ont été sélectionnées et priorisées sur base du diagnostic. Ces dernières ont été regroupées dans un plan pluriannuel soumis au Collège communal qui l'a approuvé. Dès juin 2021, les premières actions se sont mises en place (distribution de cendriers de poche, rencontres des responsables de maisons de village pour aménager des zones fumeurs, recherches d'affiches...). En 2022, les actions se poursuivront.



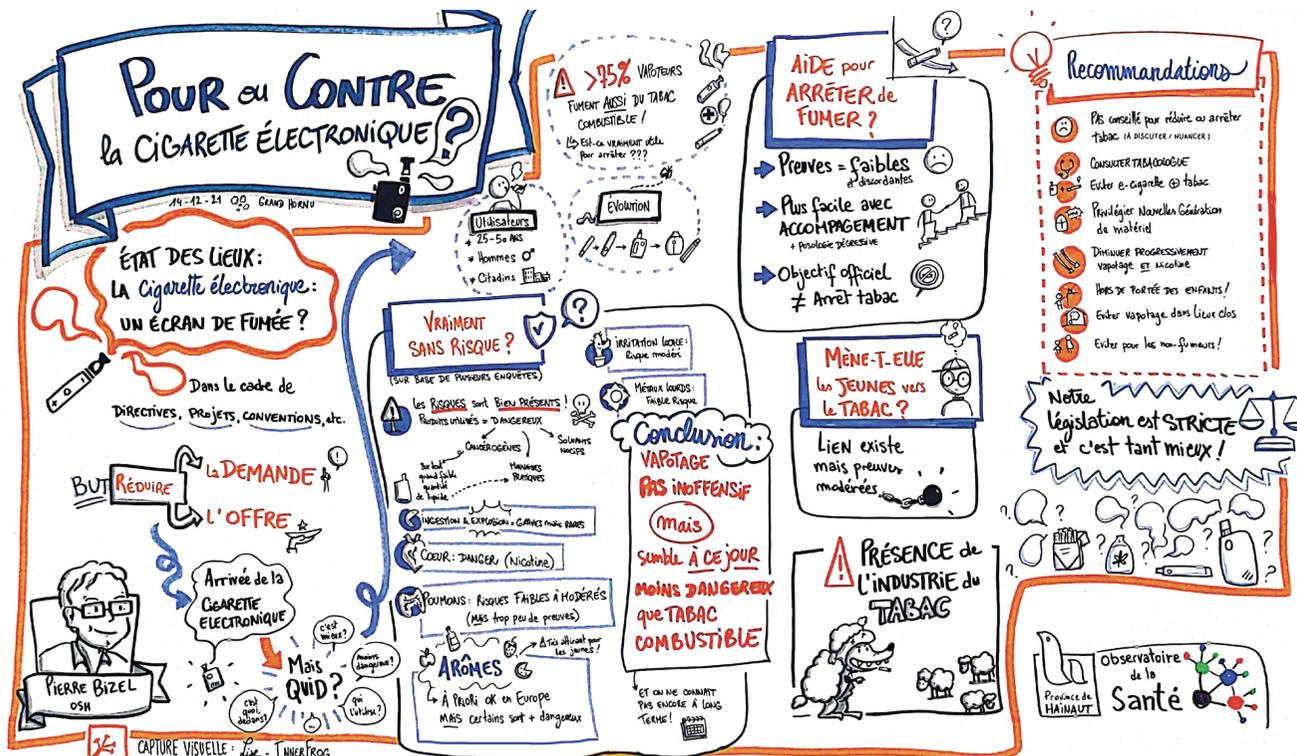
Projet de gestion du tabagisme mené dans la commune de Charleroi

Michèle Lejeune - Service santé

Suite à la participation au comité de pilotage du projet mené par l'OSH (voir ci-dessus) et au souhait d'organiser un événement à l'occasion de la journée mondiale sans tabac, la commune de Charleroi a décidé de lancer le projet sur son territoire.

En 2020, un plan "Charleroi Ville sans T" a été rédigé et validé par le Collège communal. Il comprend différents axes de travail (sensibilisation, aide aux fumeurs, législation...).

En 2021, un groupe de pilotage a été constitué afin de fournir un soutien méthodologique. Le diagnostic a été envisagé sur base de la grille d'auto-évaluation. A la suite de ce travail, des actions ont été menées (communiqué de presse, conférence virtuelle, parcours avec QR codes...). En 2022, d'autres actions seront menées et opérationnalisées via des groupes de travail spécifiques.



Etat des lieux - La cigarette électronique : un écran de fumée ?

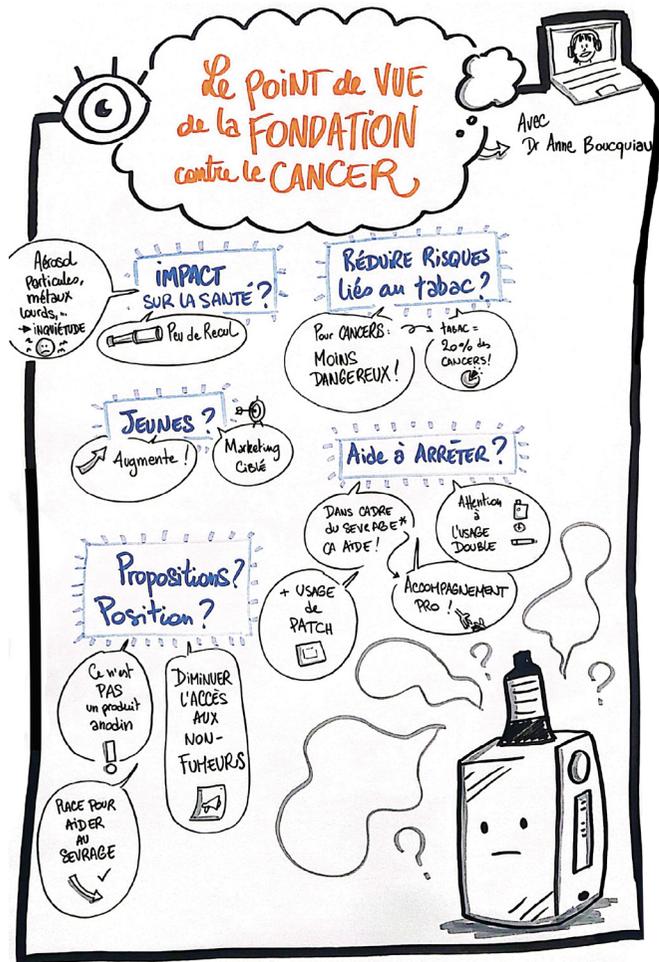
Pierre Bizel - Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH)

Le bulletin Respirer 2021 de l'OSH à destination des professionnels est dédié au thème de la cigarette électronique. Pierre Bizel en présente le contenu en lien avec les principales revues de littérature et rapport de consensus : <https://observatoiresante.hainaut.be/produit/respirer-en-hainaut-ecigarette-n7/>

Vapoter n'est pas inoffensif. Cependant, en l'absence d'études des effets à long terme sur la santé, vapoter semble à ce jour moins nocif pour la santé d'un fumeur que de fumer des cigarettes conventionnelles. Les fumeurs de tabac n'en retirent un bénéfice que s'ils abandonnent complètement le tabac combustible, mais 75,5 % des vapoteurs recourent toujours à la cigarette ou consomment des produits du tabac classique. Ces consommateurs n'en retirent alors aucun bénéfice quant à leur santé. Ce phénomène rend légitime de questionner la capacité des cigarettes électroniques à aider les fumeurs à arrêter.

Concernant l'aptitude des cigarettes électroniques à accompagner les fumeurs avec succès dans leur tentative d'arrêt, elle semble être supérieure aux autres méthodes sous certaines conditions mais est encore à démontrer, notamment à long terme. Une réduction des risques pourrait être réservée aux fumeurs à haut risque, aux gros fumeurs, ou à ceux chez qui toutes les autres méthodes ont échoué. En faire un outil à disposition de cliniciens qualifiés pourrait augmenter les chances de sevrage, dans le cadre de protocoles contrôlés d'administration dégressive de nicotine et suite à une évaluation par les autorités de santé publique des dispositifs et des produits. Cependant, aucune demande aux autorités compétentes d'aucun fabricant, issu de l'industrie du tabac ou indépendant n'a été introduite dans ce sens.

Concernant l'induction des cigarettes électroniques à favoriser la consommation de tabac classique, de nombreuses études chez les jeunes mettent en évidence qu'ils sont davantage susceptibles de devenir des fumeurs quotidiens de cigarettes combustibles dans le futur, bien que la causalité directe reste encore à démontrer. Une réduction du nombre des arômes disponibles serait de nature à diminuer l'entrée dans le vapotage chez les jeunes. Enfin, en attendant confirmation ou infirmation des effets des cigarettes électroniques, il est souhaitable que ces nouveaux produits ne remettent pas en cause les résultats de la lutte anti-tabac ayant prouvé leur efficacité, comme celles basées sur la Convention cadre de lutte contre le tabac (FCTC) de l'OMS, en renormalisant un comportement qui disparaît progressivement actuellement. Le Conseil Supérieur de la Santé produira en 2022 un nouvel avis sur le sujet.



Le point de vue de la Fondation contre le cancer

Anne Boucquiau - Fondation contre le cancer

La Fondation contre le cancer est un acteur de référence dans la lutte contre le tabac en Belgique : lobbying, plaidoyer, information aux publics, aide aux patients, membre fondateur de l'Alliance contre le tabac, appui à la recherche, elle développe notamment un programme d'arrêt du tabagisme Tabacstop dont le numéro d'appel gratuit 0800 111 00 est présent sur tous les paquets de cigarette.

Le Dr Boucquiau a répondu aux questions de Pierre Bizel.

Extraits :

"Nous avons peu de recul sur la cigarette électronique mais nous savons qu'il s'agit d'un aérosol dans lequel ne se trouve pas que de la vapeur d'eau. Dans cet aérosol on trouve des particules microscopiques, des métaux lourds, des substances organiques volatiles, des arômes, ... tout cela inquiète sans que l'on sache encore déterminer tous les risques pour la santé". "Quand on parle de tabac, on parle d'ennemi numéro 1 de la santé. Nous savons que vingt pour cent de l'ensemble des cancers sont liés au tabagisme. Donc en matière de réduction du risque en ce qui concerne les cancers, la cigarette électronique est certainement moins dangereuse, donc on peut voir une place pour la cigarette électronique dans la réduction du risque pour la santé".

"La consommation chez les jeunes augmente de 10 % et ce n'est pas un sevrage, c'est un nouveau comportement qui est en train de s'installer et qui nous inquiète. Il s'agit d'un marketing très ciblé envers les jeunes grâce à des arômes qui leur plaisent même des arômes pour les plus jeunes (barbe à papa) et du design très attractif et extrêmement bien pensé. Sachant ce que l'on peut craindre en termes de ces substances qui vont directement dans les voies respiratoires cibler les jeunes est vraiment une stratégie qu'on peut condamner sans nuance".

"On peut considérer que parmi la panoplie des moyens pour aider au sevrage tabagique, la cigarette électronique, apparemment peut être un outil qui aide au sevrage tabagique. Mais il faut faire attention, car les fumeurs font souvent un usage double. Les fumeurs souhaitant arrêter de fumer s'ils n'ont pas une aide, un accompagnement, vont à la fois vapoter et à la fois continuer de fumer la cigarette classique. Dans ce cas le bénéfice n'est pas évident. Il est donc important de se faire accompagner pour arriver à l'arrêt du tabagisme".

"Au niveau de la santé on a assez de données pour savoir qu'on n'a pas affaire à un produit anodin. Il faut diminuer l'accessibilité envers les non-fumeurs, notamment principalement les jeunes qui sont le public visé par le marketing des fabricants de cigarettes électroniques : il ne faut pas autoriser les publicités et adopter les mêmes mesures que celles utilisées contre le tabac. Par contre, pour se libérer du tabagisme, la cigarette électronique peut avoir une place comme outil d'aide à l'arrêt".